

MAIRIE  
DE  
GRAMONT  
82120

Té: 05/63/94/09/88

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 05 mars 2009**

L'an deux mille neuf, le 05 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMONT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SUNÉ Jean-Claude, Maire.

**Présents:** MM. SUNÉ Jean-Claude. BORDES Denys. VILLADIEU Claudine. RAMIREZ Maurice. BENECH Marie-Pierre. DELORME Gisèle. ETIENNE Patrice. FOURCADE Claude. MOLES Aymeric. TRIFFAULT Claude.

**Absent Excusé :**

Monsieur ETIENNE Patrice a été élu secrétaire de séance.

-----  
**REMARQUES DIVERSES :**

- **Réunion d'information sur l'assainissement :**

Ont assisté à cette réunion les habitants du village seuls convoqués car seuls concernés directement. Cependant, certains habitants de la commune ont fait part à certains conseillers de leur déception de ne pas avoir été convoqués à des fins de simple information sur l'assainissement.

Après délibération, le conseil municipal envisage d'organiser une réunion d'information générale sur le thème de l'assainissement dans sa globalité ouverte à l'ensemble de la commune.

- **Organisation des conseils municipaux :**

Après examen de différents problèmes d'organisation relevés par certains membres du conseil municipal, plusieurs solutions sont envisagées :

- Envoi des comptes-rendus avant le conseil municipal
- Envoi de documents d'information sur l'ordre du jour dans la mesure des possibilités

**1°) ORDRE DU JOUR :**

**1°-1 : Préparation du Budget 2009 :**

Le conseil municipal a examiné le compte administratif 2008 et a travaillé à la préparation du budget 2009.

## **2°) Questions Diverses :**

Demande de Monsieur RIZETTO: Monsieur RIZETTO souhaite que la commune prenne en charge les travaux pour remédier au problème d'écoulement d'eau dans son champ qui selon lui sont dus à un mauvais entretien du fossé.

Le conseil municipal propose d'envoyer une lettre lui indiquant qu'il a pris connaissance de sa demande et qu'il va étudier la question.

La séance est levée à 00h15.